

Psychologie sociale, du travail et des organisations (PSTO) [Master]

Infos pratiques

- > Composante : Sciences psychologiques, sciences de l'éducation
- > Durée : 2 ans
- > ECTS : 120
- > Ouvert en alternance : Non
- > Formation accessible en : Formation initiale, Formation continue (contrat de professionnalisation)

Présentation

Parcours proposés

- > [Psychologie de l'Orientation, de l'Evaluation et du Conseil](#)
- > [Psychologie du Travail et Ergonomie](#)
- > [Psychologie sociale : Recherche, Etudes, Interventions](#)

Présentation

La Mention de Master Psychologie Sociale, du Travail et des Organisations comprend trois parcours de Master dans les champs de la psychologie sociale, de la psychologie du travail et l'ergonomie ou de la psychologie de l'orientation et du conseil. L'obtention du Master complet dans l'un ou l'autre de ces parcours, s'il fait suite à l'obtention d'une Licence de Psychologie, permet l'accès à l'usage professionnel du titre de psychologue. La formation est dispensée par des enseignants-chercheurs et des professionnels du champ. Chacun des parcours vise au développement des compétences des étudiant.e.s en matière d'activités de recherche et d'activités pratiques dans le domaine. La formation dans les parcours de la Mention est

portée par des enseignants-chercheurs du Laboratoire Parisien de Psychologie Sociale de l'Université Paris Nanterre (LAPPS) au sein de l'équipe de recherche PS2C (Psychologie Sociale des Comportements et Cognitions) ou de l'équipe de recherche TE2O (Travail, Ergonomie, Orientation & Organisations).

Les Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences (M3C) sont consultables ici :

https://etudiants.parisnanterre.fr/evaluation-et-examens-324822.kjsp?RH=FR_PORTAIL_ETUDIANT&RF=1279013161936

Modalités spécifiques :

Les EC de stage et analyse des pratiques professionnelles et mémoire ne peuvent pas être validées par compensation (la note à l'EC doit être égale ou supérieure à 10 pour que l'année soit validée).

Le redoublement dans cette formation est soumis à l'instruction de la demande circonstanciée. La procédure est détaillée dans le document « Procédures et calendriers d'inscription », en ligne sur le site de l'université.

Organisation

Formation organisée en 2 ans, 4 semestres.

ECTS obtenus – 120.

Contient 3 parcours :

- Parcours Psychologie Sociale : Recherche, Etudes, Interventions
- Parcours Psychologie du Travail et Ergonomie
- Parcours Psychologie de l'Orientation, de l'Evaluation et du Conseil

Certains des enseignements sont en tronc commun aux trois parcours et visent à développer des compétences-socles nécessaires aux professionnels praticiens ou chercheurs exerçant en psychologie, d'autres sont spécifiques à chaque champ disciplinaire de parcours. Des enseignements d'ouverture vers d'autres disciplines sont également proposés dans chaque parcours ainsi que la mise en œuvre par l'étudiant.e d'un projet à

vocation de développement personnalisé de ses compétences et de ses perspectives d'insertion post-master. Durant le parcours, la réalisation par l'étudiant.e de stages de professionnalisation de terrain est obligatoire (un stage de 200 heures minimum en M1 et un stage de 300 heures minimum en M2). Dans chaque parcours, ces stages font l'objet d'une convention entre le lieu d'accueil et l'Université Paris Nanterre et sont encadrés par un enseignant-référent.

Contact(s)

> [Isabelle Soidet](#)

Responsable pédagogique
isoidet@parisnanterre.fr

Autres contacts

Pour le master 1 : Laure-Anne PERRIN

laureanne.perrin@parisnanterre.fr

Pour le Master 2 : SLIMANE Ahmed

ahmed.slimane@parisnanterre.fr